



86
CENTRE DE
GESTION
de la fonction publique
territoriale de la Vienne

DECEMBRE 2022 #11

Afin d'optimiser la lecture des images et du contenu des lettres d'informations du CDG86, nous vous conseillons d'utiliser le navigateur Mozilla Firefox.



Edouard RENAUD, Président, les membres du Conseil d'administration et l'ensemble du personnel vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et vous adressent leurs meilleurs voeux pour l'année 2023.

Le CDG86, à vos côtés



Le Mag RH de décembre est disponible

Retrouvez l'actualité statutaire, la jurisprudence, la Foire aux Questions et le focus du mois sur **le droit de grève (deuxième partie - la première partie étant parue dans le précédent numéro)** dans cette publication mutualisée entre 11 centres de gestion de la Nouvelle-Aquitaine.

[Découvrir le Mag RH de décembre 2022](#)

Nouveaux tarifs 2023 du CDG86

[En lire plus](#)



Résultats des élections professionnelles

Retrouvez les résultats des élections professionnelles pour les différentes instances sur la page dédiée sur notre site internet. Vous pouvez procéder à leur affichage afin de les porter à la connaissance de vos agents.

[En lire plus](#)

Adhésion au service de médiation préalable obligatoire (MPO)

Après une période d'expérimentation à laquelle le CDG 86 a participé, la MPO est désormais pérennisée et généralisée à l'ensemble des Centres de Gestion et devient une mission obligatoire.

Pour en bénéficier, **les collectivités et établissements publics peuvent adhérer par convention à ce dispositif**. Ainsi, les recours formés par leurs agents à l'encontre de certaines décisions individuelles défavorables citées par le décret, devront être précédés d'une médiation avant toute saisine du



En lire plus



Le CDG86 recrute

Le CDG86 recherche un (e) Chargé(e) du maintien dans l'emploi.

Consulter l'offre d'emploi

"Forfait mobilités durables" étendu à compter du 14 décembre 2022



En lire plus



Augmentation du plafond de la sécurité sociale pour 2023

En lire plus

Médecine de prévention



Un service au plus près de vos besoins

Découvrez le guide du service de médecine de prévention du CDG86 mis à jour sur :

- son rôle et ses missions
- la composition de l'équipe médicale
- l'organisation des visites médicales
- les pièces à fournir lors des rendez-vous
- les actions en milieu de travail
- le rattachement à un secteur géographique du département

Contact : medecine@cdg86.fr

Consulter et télécharger le guide du service médecine de prévention 2023 du CDG86



RAPPEL - Adhésion au service médecine de prévention avant le 31 décembre 2022

Les conventions d'adhésion au service de médecine de prévention prennent fin au 31 décembre 2022.

La nouvelle convention d'adhésion pour la période 2023 - 2025 est disponible pour les collectivités et établissements publics affiliés au CDG86.

Contact : medecine@cdg86.fr

Consulter la nouvelle convention d'adhésion et le modèle de délibération pour adhérer au service médecine de prévention du CDG86

Carrière et Rémunération

Avenant à la convention de réalisation ou de contrôle CNRACL



Votre collectivité ou établissement public a conclu en 2020 une convention de réalisation ou de contrôle CNRACL avec le Centre de Gestion.

Cette convention arrive à son terme le 31 décembre 2022. Il convient donc de signer un avenant pour renouveler la convention avec le CDG.

Contact : retraites@cdg86.fr

[En lire plus](#)

Assurance statutaire



A l'attention des administrations adhérentes à la CNP : la gestion de votre contrat évolue

Dès à présent vous devez **saisir vos bases d'assurances (BA) sur CNP STATUAL**.

Vous ne recevrez plus de formulaire papier « Base de l'assurance » ni « état des agents ». **Les déclarations sont désormais à effectuer en accédant à l'application « Base de l'assurance ».**

Avant de déclarer les BA et l'effectif des agents, un compte spécifique doit être créé.

[Comment créer un compte sur la page CNP STATUAL >> cliquer ici](#)

Conseil en archivage



Le conseil en archivage en vidéo

Découvrez nos missions d'archivage à travers des témoignages de collectivités pour laquelle les archivistes itinérants du CDG86 sont intervenus.

[Visionner la vidéo sur la chaîne YouTube du CDG86 \(durée 3 min 30 s\)](#)

Prévention et Maintien dans l'emploi



Signature des 7 engagements de la sécurité routière par les employeurs de la Vienne le 2 décembre 2022

La signature de cette charte permet aux signataires, dont fait partie le CDG86, de s'inscrire dans une démarche de longue durée d'employeurs engagés.

Ils pourront continuer à mettre en place des plans d'actions avec des mesures concrètes pour relayer les messages et certaines opérations de sensibilisation de la sécurité routière auprès de leur personnel et/ou de leurs clients ou usagers.

Chaque signataire s'engage à développer et améliorer la composante sécurité routière dans sa structure et à améliorer la connaissance du risque routier. Cette signature fait suite à la journée de prévention organisée par le CDG86 auprès des conseillers et assistants de prévention des collectivités de la Vienne portant sur la sensibilisation sur le téléphone au volant, la vitesse,

Retour sur les matinales de la prévention des 2 et 5 décembre 2022



55, c'est le nombre de participants qui se sont retrouvés au CDG 86 pour échanger autour du thème : « **Etre assistant de prévention : comment faire en pratique ?** » .

90 % des participants se sont dits satisfaits voire très satisfaits du thème choisi et environ 40% souhaiteraient qu'un ou plusieurs des sujets abordés au cours de ces réunions soient approfondis lors d'une prochaine rencontre.

Contact : prevention@cdg86.fr



Nouvelles fiches prévention

De nouvelles fiches sont disponibles dans la boîte à outils de la prévention, sur notre site internet :

- **Fiche prévention - les vestiaires et les locaux sociaux pour vous aider à prendre en compte la réglementation lors de vos aménagements de locaux**
- **Affiche « Et à vous ? - Arbre tombé »** . Basée sur un accident de travail rencontré dans une collectivité, cette affiche est à votre disposition pour rappeler les mesures de prévention à mettre en œuvre et ainsi éviter qu'un accident identique ne se produise.

Contact : prevention@cdg86.fr

[En lire plus](#)

Votre CDG, assembleur de solutions RH sur le territoire

Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Vienne
Téléport 1 - Avenue du Futuroscope -
Arobase 1
CS 20205 - CHASSENEUIL DU POITOU
86962 FUTUROSCOPE Cedex
05 49 49 12 10
contact@cdg86.fr



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CDG86.

[Se désinscrire](#)

© 2020 CDG86